

**Procès-verbal** de la session **ORDINAIRE** tenue le **7 NOVEMBRE 2011 à 19 h 30** au centre administratif, salle du conseil, sis au 15 rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Luc DUVAL,	conseiller;
Christiane LAMPRON,	conseillère.

Sont absents :

Christian DROUIN,	conseiller;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Assiste également à la session :

Gino DUBÉ,	greffier, directeur général.
------------	------------------------------

#### **11,259 OUVERTURE DE LA SESSION**

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session.

#### **11,260 CONFORMITÉ DES AVIS DE CONVOCATION**

Le greffier déclare qu'il a signifié conformément à la loi l'avis de convocation aux personnes absentes.

#### **11,261 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La mairesse dépose l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler.

Les points suivants sont ajoutés aux affaires nouvelles :

- 28.1 Agrandissement de la bibliothèque – Mandat pour plans et devis et surveillance des travaux;
- 28.2 Agrandissement de la bibliothèque – Mandat pour ingénierie
- 28.3 Radio FM 99,3 – Promotion « Vœux des fêtes »
- 28.4 Salle 7, rue Tardif – Réaménagement de l'entrée et de la salle de toilettes – Appel d'offres sur invitation
- 28.5 Réaménagement de la réception au bureau municipal – Mandat à Mme Anne P. Côté

#### **11-224      RÉSOLUTION NO 11-224 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

La mairesse propose de traiter la période de questions à ce moment-ci. Les membres du conseil sont d'accord.

### **11,262 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président et la coordonnatrice de la Maison des jeunes de Kingsey Falls présentent le bilan pour l'année 2011. Ils déposent aux membres du conseil une étude comparative du pourcentage d'utilisation des maisons de jeunes de d'autres municipalisés versus la maison des jeunes de Kingsey Falls. Ils réitèrent l'importance de la contribution financière de la ville pour la survie de la maison des jeunes.

### **11,263 M. DENIS BEAUDOIN, PARC MARIE-VICTORIN – Présentation des demandes d'aide financière pour 2012**

Monsieur Denis Beaudoin et Mme Lucie Laroche déposent le bilan de la saison 2011 du Parc Marie-Victorin. Ils profitent de l'occasion pour discuter du bienfondé de leur demande d'aide financière additionnelle pour l'année 2012.

Afin d'expliquer le déficit budgétaire de 2011, monsieur Beaudoin mentionne que le Parc Marie-Victorin remplit des mandats à caractère économique qui seraient, selon lui, normalement attribuables à la ville. Il souligne, entre autres, son implication dans la relance du Théâtre des Grands Chênes, de la station-service et des ateliers Maire-Victor, l'organisation de la Fête nationale et de la patinoire extérieure hivernale. Il explique également que le Parc Marie-Victorin est en réflexion quant à la poursuite de l'organisation de certains événements tel que la Balade gourmande, Bières & bouffe du terroir, la Fête nationale, la patinoire, la Fête des petits jardiniers et la Fête de la pêche.

La mairesse propose de devancer les points concernant l'agrandissement de la bibliothèque. Les membres du conseil sont d'accord.

### **11,264 AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE – Mandat pour plans et devis et surveillance des travaux**

Le directeur général présente les plans préliminaires préparés par l'architecte.

Après lecture des documents, les membres du conseil conviennent de donner le mandat pour la préparation des plans et devis.

Parallèlement, on entame un processus pour consulter la population sur le projet. Il est proposé d'envoyer, dès cette semaine, un sondage par courrier invitant les gens à se prononcer sur le projet.

### **11-225 RÉSOLUTION NO 11-225 AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX MANDAT À L'ARCHITECTE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution no 11-214, le conseil municipal a mandaté madame Anne P. Côté pour procéder à l'étude préliminaire du projet d'agrandissement de la bibliothèque;
- 2 Madame Côté a déposé son rapport d'étude;
- 3 Il y a lieu de procéder à la réalisation des plans et devis pour les travaux d'agrandissement de la bibliothèque;
- 4 Aucune somme n'a été prévue au budget pour la réalisation de ces travaux;
- 5 Madame Anne P. Côté, de la firme d'architectes Bossé, Côté a présenté une offre de services intéressante pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate madame Anne P. Côté, architecte de la firme Bossé, Côté, pour procéder à la conception des plans et devis définitifs et à la fourniture des services durant les travaux, soit les phases 2 et 3 de l'offre de services professionnels numéro Bo.Co 285-11, du 29 septembre 2011.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser les montants suivants, plus les taxes applicables, pour les fins de la présente résolution :
 

Honoraires pour les plans et devis en architecture (coût estimé à 300 000 \$)	12 625,00 \$
Honoraires pour les services durant la construction, coût réel des travaux :	
	4 625,00 \$ plus 1,60 %*

\* de cette tranche ou partie de celle-ci selon coût réel des travaux de 250 000 \$ à 500 000 \$.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Mme Anne Côté, architecte.

**11,265 AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE – Mandat pour ingénierie**

**11-226 RÉSOLUTION NO 11-226  
AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE  
TRAVAUX D'INGÉNIERIE  
MANDAT À LA FIRME PLURITEC**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution no 11-225, la ville a mandaté madame Anne P. Côté, architecte, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de l'agrandissement de la bibliothèque municipale;
- 2 La ville doit mandater une firme pour la préparation des plans et devis techniques;
- 3 La firme Pluritec, ingénieurs-conseils, a présenté une offre intéressante pour la ville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate la firme Pluritec, ingénieurs-conseils, pour procéder à la conception des plans et devis techniques pour l'agrandissement de la bibliothèque municipale située au 13, rue Caron, le tout tel que décrit à l'offre de services sous le numéro de référence 31616 rév. 1.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser les montants suivants plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution :
  - Relevés, plans et devis : **DIX-SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE DOLLARS (17 750,00 \$)**;
  - Surveillance des travaux au besoin : maximum de **SIX MILLE SEPT CENTS DOLLARS (6 700,00 \$)**.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme Pluritec, ingénieurs-conseils.

**11,266 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011**

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 3 octobre 2011.

**11-227** **RÉSOLUTION NO 11-227**  
**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA**  
**SESSION ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011**

Sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 3 octobre 2011 tel que présenté.

**11,267 COMPTES RENDUS DES ÉLUS**

Aucun.

## **11,268 RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION**

Le rapport du service d'infrastructures a été vu en comité plénier. Les rapports du service d'urbanisme, de l'administration et de la bibliothèque ont été expédiés aux membres du conseil avec l'avis de convocation de la présente session.

Le conseiller Alain Ducharme demande si le travail effectué dans le dossier du Théâtre des Grands Chênes est un nouveau dossier dans lequel travaille la ville. Le directeur général répond qu'il s'agit plutôt d'un dossier sur lequel travaillent les membres du comité de promotion touristique. Actuellement, les membres du comité négocient avec l'agent d'une artiste très connue de Drummondville.

M. Ducharme s'informe du dossier mettant en cause un pompier volontaire. Le directeur général explique que le pompier en question était sur les lieux d'un accident de travail à l'usine Norampak à titre de premier répondant. À l'issue de l'intervention, le pompier aurait subi un choc nerveux. Il mentionne qu'il est actuellement à vérifier avec le directeur adjoint du service incendie si le cas du pompier relève de la CSST ou des assurances de la ville.

M. Ducharme s'informe sur la rencontre avec ADT Transport. Le directeur général explique que la Société d'initiatives économiques de Kingsey Falls a déposé une offre pour accueillir l'entreprise de M. Tessier mais qu'elle n'a toujours pas reçu de réponse.

M. Ducharme demande plus d'information quant à la rencontre avec M. Boisvert et le dossier d'un nouvel aréna à Victoriaville. Le directeur général confirme qu'il y a bien un projet d'un nouvel aréna à Victoriaville. Le maire de Victoriaville en a fait l'annonce dans le cadre du conseil des maires de la MRC. Il explique que M. Boisvert a demandé à la ville de prendre position dans ce dossier afin de faire comprendre à la Ville de Victoriaville qu'une telle décision occasionnera une perte de revenus pour l'aréna de Kingsey Falls.

## **11,269 COMPTES DU MOIS**

Les comptes du mois ont été vus en comité plénier. Aucune question n'est posée.

### **11-228 RÉSOLUTION NO 11-228 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**

Sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter les comptes du mois tels que déposés d'un montant total de **TROIS CENT DIX MILLE QUATRE CENT DIX-SEPT DOLLARS ET DOUZE CENTS (310 417,12 \$)**.

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

---

Nathalie Patenaude, trésorière

## **11,270 CORRESPONDANCE**

Aucune question n'est posée.

## **11,271 RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

### **RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 474.1 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES**

#### **1. LES FINANCES**

##### **1.1. RAPPORTS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2010**

*La Ville de Kingsey Falls complétait, en date du 31 décembre 2010, son exercice financier avec un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 247 730 \$. Nous avons utilisé ce montant de 247 730\$ pour réaliser les investissements prévus ainsi qu'un montant de 25 715 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté des années antérieures.*

##### **1.2. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX RÉSULTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2011**

*Le 13 décembre 2010, les membres du conseil adoptaient les prévisions budgétaires pour l'année 2011. Ce budget prévoyait des revenus de fonctionnement et investissement provenant notamment des taxes, tarifications et subventions de 2 841 354 \$ auxquelles on a ajouté un excédent de fonctionnement non affecté de l'année 2010 de 273 \$, le tout pour un total de 2 841 627 \$.*

*Le budget 2011 prévoyait également des charges de fonctionnement de 2 505 727 \$, un remboursement de la dette à long terme de 38 700 \$ et des immobilisations de 297 200 \$, le tout pour un total de 2 841 627 \$.*

*Les états financiers provisoires au 31 octobre 2011 indiquent que les résultats de l'exercice en cours laissent prévoir un surplus d'environ 103 000 \$.*

##### **1.3. LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL**

*En vertu du règlement numéro 01-05, le salaire et l'allocation de dépenses de la mairesse pour l'année 2011 sont fixés à 12 271 \$ et ceux de chacun des conseillers à 4 087 \$. Ces montants seront indexés au coût de la vie au premier janvier 2012. La mairesse reçoit une rémunération et une allocation de dépenses de 1 500 \$ pour 10 présences aux réunions de la M.R.C.*

*Précisons qu'en 2011, le conseil a tenu à ce jour 13 sessions régulières et spéciales, 10 comités plénières et la mairesse a participé aux réunions du CCU, du Comité en vert, de la commission*

d'aménagement et du comité consultatif agricole de la M.R.C. d'Arthabaska. Le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni à 2 reprises.

Les autres membres du conseil ont également participé à diverses rencontres dans le cadre des projets qui leur ont été assignés, comme les activités du Comité en vert, de la Maison des jeunes, la bibliothèque, le Parc Marie-Victorin, le Centre récréatif Kingsey inc. et la Société d'initiatives économiques de Kingsey Falls inc.

La Ville de Kingsey Falls a aussi continué à appuyer le comité d'accueil pour les nouveaux arrivants. Ce projet vise à faire connaître aux nouveaux arrivants les entrepreneurs locaux ainsi que les différents corps professionnels et organismes sociocommunautaires qui œuvrent à Kingsey Falls.

#### **1.4. LISTE DE TOUS LES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ (ARTICLE 474.1 L.C.V.)**

<b>NOM</b>	<b>NATURE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>NOTE : Fournisseurs ayant reçu 25 000 \$ ou plus pendant l'année et seuls les contrats de plus de 2 000 \$ sont calculés. L'année commence lors du rapport de la mairesse en 2010 et se termine au 31 octobre 2011.</b>		
Cascades inc. Récupération	Déchets, récupération et matières putrescibles	127 465,03 \$
Groupe Ultima inc.	Assurance biens et responsabilité	37 653,00 \$
Hémond Ltée	Fondation et fossés – Avenue des Joyaux	71 882,97 \$
La Montagne Excavation inc.	Déneigement du secteur urbain	96 657,76 \$
La Sablière de Warwick	Déneigement du secteur rural	95 177,92 \$
M.R.C. d'Arthabaska	Quote-part et Service d'urbanisme	175 778,10 \$
Pavage Veilleux (1990) Inc.	Asphalte trottoirs et pavage de rues	206 960,42 \$
Ville de Warwick	Entraide incendie et Entente loisir	78 446,44 \$
Waste Management	Enfouissement des déchets	44 248,20 \$

## **2. RÉALISATIONS DE 2011**

Pendant le présent exercice, les services municipaux auront assuré les services courants notamment le fonctionnement, l'entretien et la réparation des installations d'aqueduc, d'assainissement des eaux, de voirie et de loisirs.

En 2011, soulignons notamment les travaux suivants :

- **Drainage** : La ville a procédé à l'empierrement d'une partie d'un fossé sur l'avenue des Joyaux. La ville a également procédé à des travaux de remise à niveau de certains ponceaux de la route Gauthier et du rang 10. Ces travaux rendus nécessaires assureront une meilleure stabilité de la chaussée en période de gel et de dégel.
- **Voie** : La ville a poursuivi son programme de renouvellement de ses trottoirs et ce, dans le but d'assurer la sécurité des piétons. Cette année, les travaux ont été faits sur le boulevard Marie-Victorin entre le

431 boulevard Marie-Victorin et l'intersection de la rue Joncas, et entre le 477 boulevard Marie-Victorin et l'intersection du boulevard Kingsey.

La ville a procédé à plusieurs travaux de correction de pavage dans les secteurs urbain et rural.

Des travaux de pavage ont également été effectués sur une partie de la rue des Merisiers et de la rue des Cèdres.

La ville a également remplacé une partie de sa flotte de véhicules des travaux publics. Deux camions usagés ont été achetés afin de remplacer le camion outils et une camionnette.

- **Bibliothèque** : La ville continue d'investir dans la bibliothèque dont le volume d'activités se maintient d'année en année. La ville étudie toujours le projet d'agrandissement de sa bibliothèque municipale. Ce dossier avance à grand pas et devrait voir le jour sous peu.
- **Loisirs** : La ville supporte la Maison des jeunes qui accueille la clientèle 12-17. Les activités ont lieu du mardi au samedi inclusivement. Nous supportons également l'Association de soccer, l'Association de hockey mineur et Vélo Tour Kingsey. Pour les jeunes de 5 à 12 ans, la municipalité offre, durant l'été, l'animation au terrain de jeux.

Nous avons aussi offert cette année des activités réservées aux jeunes de 12 à 15 ans. L'idée semble avoir plu aux participants. La ville entend bien enrichir son programme d'activités pour 2012.

Les travaux de rafraichissement de la salle communautaire se sont poursuivis au début de l'année 2011. Ceux-ci se poursuivront au cours des années 2012 et 2013.

- **Service incendie et premiers répondants** : Au plan de la prévention, la ville continue d'investir dans la formation de ses pompiers. Plusieurs milliers de dollars ont été investis en formation et dans le renouvellement des équipements de protection individuelle. Les 8 pompiers assermentés en 2010 ont poursuivi leur formation de plus de 300 heures pour l'obtention de la certification de pompier 1. Tout comme les pompiers, les membres du service des premiers répondants continuent de faire un excellent travail en offrant à leurs concitoyens un service pré ambulatoire. De plus, les membres du service organisent chaque année des collectes de sang en collaboration avec Héma-Québec.

### **3. CONCLUSION**

Enfin, c'est le **12 décembre prochain**, lors d'une session spéciale, que le conseil municipal vous présentera officiellement les prévisions budgétaires pour l'année 2012 ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations et le règlement de taxation et de tarification pour la prochaine année.

Soyez assurés que nous ne ménagerons pas nos efforts pour vous offrir des services municipaux qui répondent le plus adéquatement possible à vos attentes et à vos besoins et ce, au meilleur rapport qualité-prix.



*J'espère que cette description très sommaire de l'état des finances de la Ville de Kingsey Falls et de ses projets vous donne une image plus précise de la gestion municipale. Nous sommes toujours à votre disposition pour répondre à vos questions et nous vous invitons à suivre la vie municipale soit en vous présentant aux sessions du conseil ou en lisant la rubrique MUNI-NOUVELLES de l'Écho des Chutes.*

**11,272 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 11-05 RÈGLEMENT CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

**11-229 RÉSOLUTION NO 11-229  
ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 11-05  
RÈGLEMENT CODE D'ÉTHIQUE ET  
DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 En vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, les municipalités doivent adopter un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux;
- 2 Les formalités de la procédure d'adoption prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **RENONCIATION À LA LECTURE.** Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du conseil municipal dans les délais prévus par la loi et ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance, ils renoncent à sa lecture.
- 2- **ADOPTION.** Le conseil municipal adopte le règlement no 11-05 Règlement Code d'éthique et de déontologie avec une modification au projet soumis par le greffier au 4<sup>e</sup> paragraphe de l'article 2 du Champ d'application.

**11,273 RÈGLEMENT DE TAXATION 2012 – Avis de présentation**

**PROJET DE RÈGLEMENT  
RÈGLEMENT DE TAXATION 2012  
AVIS DE PRÉSENTATION**

Avis de présentation est donné par **Christiane LAMPRON** qu'un **règlement établissant le taux de taxation pour l'exercice 2012** sera présenté à une session ultérieure.

**11,274 RÈGLEMENT DE TARIFICATIONS – Avis de présentation**

**PROJET DE RÈGLEMENT  
RÈGLEMENT DE TARIFICATIONS  
AVIS DE PRÉSENTATION**

Avis de présentation est donné par **Christiane LAMPRON** qu'un règlement établissant les tarifications sera présenté à une session ultérieure.

**11,275 SESSIONS DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2012**

**11-230 RÉSOLUTION NO 11-230  
DATE DES SESSIONS ORDINAIRES  
DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2012**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 L'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DATE DES SESSIONS ORDINAIRES.** Le conseil municipal adopte le calendrier suivant relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012 qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 h 30:

- |                   |                                |
|-------------------|--------------------------------|
| - 16 janvier 2012 | - 9 juillet 2012               |
| - 6 février 2012  | - 10 septembre 2012            |
| - 5 mars 2012     | - 1 <sup>er</sup> octobre 2012 |
| - 2 avril 2012    | - 5 novembre 2012              |
| - 7 mai 2012      | - 3 décembre 2012              |
| - 4 juin 2012     |                                |

- 2- **INFORMATION.** Afin d'informer la population, un avis sera publié dans l'Écho des chutes, édition de décembre 2011.

**11,276 PÉTITION POUR UN SKATE PARC**

Les membres du conseil accuse réception d'une pétition pour le retour d'un skate parc. Une lettre sera envoyée indiquant que le dossier est à l'étude.

**11,277 CPTAQ – Appui à une demande d'aliénation de M. Sylvain Champoux**

**11-231 RÉSOLUTION NO 11-231  
CPTAQ – APPUI À LA DEMANDE  
D'ALIÉNATION DE MONSIEUR SYLVAIN CHAMPOUX**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 M. Sylvain Champoux est propriétaire de deux lots d'une superficie totale de 1,548 hectare, soit les lots 11A-8 et 11A-9, rang 11, du cadastre officiel du Canton de Kingsey, circonscription foncière de Drummond et contigus au terrain visé;
- 2 M. André Rivard, propriétaire des parties de lots d'une superficie totale de 59,80 hectares, soit les parties de lots 11A et 10B, rang 11, du cadastre officiel du Canton de Kingsey, circonscription foncière de Drummond, aimerait céder une partie du terrain située de l'autre côté du ruisseau Francoeur sur une partie du lot 11A représentant une superficie de plus ou moins 4 136 mètres carrés;
- 3 La demande vise à permettre pour M. Champoux un plus grand pâturage pour ses chevaux et pour M. Rivard d'éviter de traverser le ruisseau ou une forte pente du chemin public afin d'accéder à la partie restante de sa propriété de l'autre côté du ruisseau Francoeur;
- 4 Le projet conserve le potentiel agricole des lots visés et des lots avoisinants;
- 5 Le projet envisage toujours les possibilités d'utilisation des lots visés à des fins d'agriculture;
- 6 Les conséquences d'une autorisation à ce projet sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants n'empêche en rien le processus de l'agriculture;
- 7 Le projet respecte les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale;
- 8 Ce projet ne peut pas avoir la disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture;
- 9 L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles n'est nullement atteinte;
- 10 Il n'y a d'effet négatif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région;
- 11 Ce projet préserve la constitution des propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;
- 12 Le projet n'a pas d'effet sur le développement économique de la région;
- 13 La demande de M. Sylvain Champoux est conforme à la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **APPUI À LA DEMANDE.** La Ville de Kingsey Falls appuie la demande de Monsieur Sylvain Champoux relativement à

l'aliénation d'une partie du lot 11A, RANG 11, du cadastre officiel du CANTON DE KINGSEY, circonscription foncière de DRUMMOND d'une superficie de 4 136 mètres carrés.

- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la CPTAQ et à M. Sylvain Champoux.

**11,278 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – Achat d'un camion échelle – Appel d'offres sur invitation**

**11-232 RÉSOLUTION NO 11-232  
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE  
ACHAT D'UN CAMION ÉCHELLE  
APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le camion échelle du service de sécurité incendie demande des réparations importantes et qu'il devient impossible d'obtenir les pièces nécessaires;
- 2 Il y a lieu que la ville fasse l'acquisition d'un nouveau camion échelle;
- 3 Il y a lieu que le conseil municipal détermine à quelles firmes les invitations à soumissionner seront envoyées;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'un camion échelle pour son service de sécurité incendie. Les firmes invitées à présenter une soumission sont : Caserne1, Techno Feu inc. et L'Arsenal.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible au directeur du service de sécurité incendie.

**11,279 NOMINATION D'AUTORITÉS COMPÉTENTES POUR L'APPLICATION DE RÈGLEMENTS**

**11,279.1 RÈGLEMENT SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

**11-233 RÉSOLUTION NO 11-233  
RÈGLEMENT SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES  
NOMINATION D'AUTORITÉS COMPÉTENTES  
POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Ville de Kingsey Falls a adopté le règlement no 11-01 Règlement sur la prévention des incendies;

- 2 L'article 11, du chapitre 2 du règlement stipule que l'autorité compétente, chargée de voir à l'application du règlement, doit être nommée par résolution du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **NOMINATION.** Le conseil municipal de Kingsey Falls nomme à titre d'autorité compétente, pour voir à l'application du Règlement sur la prévention des incendies no 11-01, tous les membres du service de sécurité incendie qui détiennent les compétences nécessaires à l'application de l'un ou l'autre des articles du règlement.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à messieurs Stéphan Jodoin, directeur, et Stéphane Ouellet, directeur adjoint, du service de sécurité incendie.

#### 11,279.2 RÈGLEMENT GÉNÉRAL NUMÉRO G-100

**11-234**     **RÉSOLUTION NO 11-234**  
**RÈGLEMENT GÉNÉRAL NUMÉRO G-100**  
**RESPONSABLE DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT**  
**NOMINATION**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Ville de Kingsey Falls a adopté le Règlement général numéro G-100;
- 2 L'article 9, du chapitre II du règlement stipule que l'expression « responsable de l'application du présent règlement » désigne tout membre de la Sûreté du Québec, tout agent de la paix ainsi que tout officier ou employé municipal désigné par résolution du conseil municipal aux fins de l'application de tout ou partie du règlement;
- 3 Il y a lieu que le conseil municipal nomme les officiers et/ou employés municipaux pour l'application du Règlement général numéro G-100;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **NOMINATION.** Le conseil municipal de Kingsey Falls nomme monsieur Gino Dubé, directeur général, monsieur Jean-Pierre Rivard, responsable des travaux publics, et madame Diane Beauchesne, inspectrice en bâtiment, comme étant les employés municipaux responsables de l'application du Règlement général numéro G-100.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à monsieur Gino Dubé, monsieur Jean-Pierre Rivard et madame Diane Beauchesne.

## **11,280 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

### **11,280.1 DEMANDE DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION**

#### **11-235 RÉSOLUTION NO 11-235 DEMANDE DE VERSEMENT DE SUBVENTION PAR LE MTQ POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION SUR L'AVENUE DES JOYAUX**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a complété les travaux de fondation, de remplacement de ponceaux et de rechargement sur l'avenue des Joyaux;
- 2 La ville avait demandé une aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier;
- 3 Le ministre des Transports a consenti une aide de 15 000 \$ pour ces travaux;
- 4 La ville a complété les travaux pour une somme totalisant 32 162,83 \$ tel qu'il appert des informations portées au formulaire prescrit;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition **Luc DUVAL**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DEMANDE DE VERSEMENT.** La Ville de Kingsey Falls demande au ministre des Transports du Québec de lui verser la somme de **QUINZE MILLE DOLLARS (15 000,00 \$)** accordée pour l'année 2011-2012, no de dossier 00017567-1 – 39097 (17) – 2011-06-14-64, à titre de subvention eu égard à des travaux totalisant TRENTE-DEUX MILLE CENT SOIXANTE-DEUX DOLLARS ET QUATRE-VINGT-TROIS CENTS (32 162,83 \$) pour les travaux de fondation, de remplacement de ponceaux et de rechargement sur l'avenue des Joyaux.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au ministre des Transports du Québec.

### **11,280.2 DEMANDES DE TRAVERSES POUR PIÉTONS SUR LE BOULEVARD MARIE-VICTORIN FACE AU 404 ET AU 455**

#### **11-236 RÉSOLUTION NO 11-236 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC D'AJOUTER UNE TRAVERSE POUR PIÉTONS EN FACE DU 404, BOULEVARD MARIE-VICTORIN**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le stationnement du siège social de la compagnie Cascades, sis au 404, boulevard Marie-Victorin, est situé de l'autre côté de la rue;

- 2 Il y a un nombre constant d'usagers du stationnement et de piétons qui doivent traverser le boulevard Marie-Victorin pour se rendre au siège social;
- 3 Plusieurs citoyens ont manifesté leur inquiétude quant à l'absence d'une traverse pour piétons à cet endroit;
- 4 Cascades Canada ULC a déposé une demande à la ville de mettre en place une traverse pour piétons à cet endroit;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DEMANDE.** La Ville de Kingsey Falls demande au ministère des Transports du Québec d'ajouter une traverse pour piétons sur le boulevard Marie-Victorin en face du 404, boulevard Marie-Victorin à l'intersection de la rue Fortier.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au ministère des Transports du Québec.

11-237

**RÉSOLUTION NO 11-237  
DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC D'AJOUTER UNE TRAVERSE POUR PIÉTONS  
EN FACE DU 455, BOULEVARD MARIE-VICTORIN**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le stationnement de la compagnie Plastiques Cascades, sise au 455, boulevard Marie-Victorin, est situé de l'autre côté de la rue;
- 2 Il y a un nombre constant d'usagers du stationnement et de piétons qui doivent traverser le boulevard Marie-Victorin pour se rendre au travail;
- 3 Plusieurs utilisateurs ont manifesté leur inquiétude quant à l'absence d'une traverse pour piétons à cet endroit;
- 4 Cascades Canada ULC a déposé une demande à la ville de mettre en place une traverse pour piétons à cet endroit;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DEMANDE.** La Ville de Kingsey Falls demande au ministère des Transports du Québec d'ajouter une traverse pour piétons sur le boulevard Marie-Victorin en face du 455, boulevard Marie-Victorin.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au ministère des Transports du Québec.

**11,281 DÉCORATIONS DE NOËL – Mandat à la firme Les Serres Perreault**

**11-238 RÉSOLUTION NO 11-238  
DÉCORATIONS DE NOËL  
MANDAT À LA FIRME LES SERRES PERREAULT INC.**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Les fêtes de Noël approchent et qu'il y a lieu de décorer l'extérieur des édifices municipaux;
- 2 Des fonds sont disponibles au budget pour ces travaux;
- 3 Les Serres Perreault inc. ont présenté une soumission intéressante pour la ville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate la firme Les Serres Perreault de Warwick pour procéder à l'installation des décorations de Noël à l'extérieur de ses édifices municipaux.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme maximale de **TROIS MILLE DOLLARS (3 000,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible aux Serres Perreault inc.

**11,282 PROCÉDURES POUR RECOUVREMENT DE TAXES – Mandat à une firme d'avocats**

**11-239 RÉSOLUTION NO 11-239  
PROCÉDURES POUR RECOUVREMENT DE TAXES  
MANDANT À LA FIRME D'AVOCATS  
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY**

CONSIDÉRANT;

- 1 Que des comptes de taxes sont en souffrance depuis plus de deux ans;
- 2 L'obligation de la ville d'entreprendre des procédures pour recouvrer ces montants dus;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** Mandat est donné à la firme d'avocats Tremblay Bois Mignault Lemay pour entreprendre les procédures de



recouvrement de taxes des comptes en souffrance depuis trois ans.

- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise à la trésorière le plus tôt possible.

**11,283 ASSURANCE RESPONSABILITÉ – Maison des jeunes, école de musique, écoles de karaté, Activités récréatives Cascades, Association de soccer de Kingsey Falls**

Ce point est reporté à une prochaine session.

**11,284 TARIFICATION DES LOISIRS À LA VILLE DE VICTORIAVILLE**

Les membres du conseil accusent réception du document d'établissement des coûts du Service de la vie active et culturelle de la Ville de Victoriaville et attendent la demande à cet effet.

**11,285 TRANSPORT ADAPTÉ ROULI-BUS – Adhésion et participation financière pour 2012**

**11-240 RÉSOLUTION NO 11-240  
TRANSPORT ADAPTÉ ROULI-BUS  
CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2012**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Ville de Kingsey Falls participe au financement du transport adapté dans la région;
- 2 Il y a lieu que la ville donne son accord à la contribution demandée pour l'année 2012;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **PARTICIPATION AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ.** La Ville de Kingsey Falls accepte d'offrir le service de transport adapté sur le territoire de la municipalité et de participer au financement des opérations pour l'année 2012.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **CINQ MILLE SIX CENT DEUX DOLLARS (5 602,00 \$)** pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURE.** La mairesse et le greffier sont autorisés à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente résolution.

- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Rouli-Bus inc.

**11,286 SITE D'ENFOUISSEMENT DE LA RÉGION D'ASBESTOS –  
Projet de budget pour l'année 2012**

Les membres du conseil accusent réception du projet du budget pour l'année 2012 du Site d'enfouissement de la région d'Asbestos.

**11,287 BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES DES ROSIERS,  
SAINT-GERMAIN ET BOURBON – Appui à une demande  
d'aide financière à la Commission régionale sur les  
ressources naturelles et le territoire (CRRNT) du Centre-  
du-Québec**

**11-241 RÉSOLUTION NO 11-241  
APPUI AUX COMITÉS LOCAUX DES  
BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES  
DES ROSIERS, SAINT-GERMAIN ET BOURBON**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Trois organismes de bassin versant du Centre-du-Québec (COPERNIC - rivière Nicolet, COGESAF - rivière Saint-François et GROBEC - rivière Bécancour) ont déposé en commun une demande d'aide financière à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) du Centre-du-Québec dans le cadre du Programme de mise en valeur de l'approche intégrée et régionale du MR NF (PAIR);
- 2 La Ville de Kingsey Falls est inscrite dans le bassin versant de la rivière des Rosiers;
- 3 Il y a lieu que la ville appuie le projet intitulé « Comité local pour la stabilisation et le reboisement des berges des cours d'eau centricois » qui a été soumis;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **APPUI.** La Ville de Kingsey Falls appuie la demande de financement auprès de la conférence régionale des élus du Centre-du-Québec pour le projet « Comités locaux de stabilisation et reboisement des berges des cours d'eau centricois : bassins versants des rivières Bourbon, St-Germain et Des Rosiers ».
- 2- **CONTRIBUTION.** Une contribution en fourniture de services équivalente à 1 000 \$ sera mise à la disposition des partenaires de ce présent projet pour le bassin versant de la rivière Des Rosiers.
- 3- **LETTRE.** Une lettre d'appui sera envoyée à M. Simon Lemieux, directeur général de GROBEC pour l'informer de l'appui de la Ville de Kingsey Falls.

**11,288 RÉFECTION DE LA TOITURE AU GARAGE MUNICIPAL –  
Annulation de la résolution 11-217**

**11-242**    **RÉSOLUTION NO 11-242**  
**Annule**    **ANNULATION DE LA RÉOLUTION NO 11-217**  
**R 11-217** **RÉFECTION DE LA TOITURE**  
**DU GARAGE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le conseil municipal a adopté la résolution no 11-217 lors de la session du conseil du 3 octobre 2011 pour autoriser la réfection de la toiture du garage municipal;
- 2 Les travaux de réfection de cette toiture ne seront pas effectués cette année;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU cd qui suit :

- 1- **ANNULATION.** Le conseil municipal annule la résolution no 11-217 adoptée le 3 octobre 2011.

**11,289 AFFAIRES NOUVELLES**

**11,289.1 RADIO FM 99,3 – Promotion « Vœux des fêtes »**

**11-243**    **RÉSOLUTION NO 11-243**  
**PROMOTION « VŒUX DES FÊTES »**  
**RADIO FM 99,3**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Radio FM 99,3 Estrie – Bois-Francs offre à la ville de diffuser des messages pour faire connaître ses services et offrir ses vœux pour la période des Fêtes;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Micheline PINARD-LAMPRON**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter un forfait de dix (10) messages radiophoniques de 30 secondes pour faire connaître la municipalité aux auditeurs de la Radio FM 99,3.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **CENT CINQUANTE DOLLARS (150,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la Radio FM 99,3 Estrie – Bois-Francs.

**11,289.2 SALLE 7, RUE TARDIF – Réaménagement de l'entrée et de la salle de toilettes – Appel d'offres sur invitation**

**11-244 RÉSOLUTION NO 11-244  
SALLE MUNICIPALE 7 RUE TARDIF  
RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE ET  
DE LA SALLE DE TOILETTES  
APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville veut poursuivre les travaux de rénovations de la salle municipale située au 7, rue Tardif;
- 2 Il y a lieu que le conseil municipal détermine à quelles firmes les invitations à soumissionner seront envoyées;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les travaux de réaménagement de l'entrée et de la salle de toilettes du rez-de-chaussée de la salle municipale située au 7, rue Caron. Les firmes invitées à présenter une soumission sont : Construction J. Roger Verville, Construction Luc Desfossés, Construction Martin Chaput et Les Ateliers Trait Carré.

**11,289.3 RÉAMÉNAGEMENT DE LA RÉCEPTION AU BUREAU MUNICIPAL – Mandat à Mme Anne P. Côté**

**11-245 RÉSOLUTION NO 11-245  
RÉAMÉNAGEMENT DE LA RÉCEPTION  
AU BUREAU MUNICIPAL  
MANDAT À LA MME ANNE P. CÔTÉ, ARCHITECTE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Suite à la réorganisation du personnel administratif, il y a lieu de réaménager la réception du bureau municipal;
- 2 Il y a lieu de mandater un architecte pour déterminer les travaux à réaliser;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate madame Anne P. Côté, architecte, pour le réaménagement de la réception du bureau municipal.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **QUATRE CENTS DOLLARS (400,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.

- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à madame Anne P. Côté, architecte.

**11,290 LEVÉE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22 h 36.

---

Micheline Pinard-Lampron  
Mairesse

---

Gino Dubé  
Directeur général et greffier

